

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville et de l'aménagement de Territoire

Direction des Equipements Publics

Wilaya de Tiaret

24/06/2026

N° :3466 / DEP / 2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

CARTE D'IMMATRICULATION 0002 140 15001770

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Après l'analyse et l'évaluation des offres, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° **31/2026** du **23/04/2026** concernant :

Projet : Réalisation d'une école Primaire Type 02 Commune de AIN KERMES « Lot Unique »

<i>N° du pli</i>	<i>soumissionnaire</i>	<i>Note Technique</i>	<i>Montant Du marché (DA)</i>	<i>Délai Propose</i>	<i>Critère de choix</i>	<i>NIF</i>
03	SARL BELHAZI <i>Gérant</i> BELHAZI LAAREDJ	62.00	<i>MT proposé (DA)</i> 133 828 072.11	06 Mois	<i>Moins Disant</i>	002314042399786
			<i>MT corrigé (DA)</i> 132 750 666.11			

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) Jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire du Marché.

Aussi les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières à se rapprocher de nos services au plus tard **Trois (03) Jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultat par écrit.

Directeur